

PROTOCOLE PHARE

1) Objectifs

Phare est un programme de lutte contre le harcèlement qui vise à prévenir et repérer toute situation d'intimidation et de harcèlement afin de protéger chaque élève. C'est une démarche qui engage l'ensemble de la communauté éducative.

À destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles, collèges et lycées, ce programme combine plusieurs actions et dispositifs pour prévenir et intervenir sur toutes les situations d'intimidation et de harcèlement. La communauté éducative est donc amenée à mettre en œuvre Phare qui permet également d'engager une dynamique d'amélioration du climat scolaire et du bien-être de toutes et tous à l'École.

Il s'agit notamment de :

- constituer une équipe ressource de cinq personnels au minimum formées par l'académie. Cette équipe interviendra sur les situations d'intimidation ou de harcèlement, formera les autres personnels et sensibilisera l'ensemble de la communauté au repérage des situations
- désigner dans chaque collège un coordonnateur harcèlement
- ancienne équipe d'élèves ambassadeurs au collège et au lycée (minimum 10 élèves) ;
- mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles ;
- participer aux temps forts du programme : journée Non au harcèlement, Safer Internet Day et prix Non au harcèlement ;
- réaliser dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du CP à la terminale.



Annexe 1 : Le collège Marcel Pagnol s'est engagé dans la démarche en 2023-2024.

2) L'équipe ressource :

DUCEN, Maelle – CPE et coordonnatrice.

JUAN, Christie – professeur de mathématiques

VIGNON, Christelle – professeur de technologie

GALLEA, Jordan – professeur d'histoire-géographie

ROUQUIER, Virginie – professeur d'histoire-géographie

MAURANNE, Guillaume – professeur de physique-chimie

ZOULI Majda, Assistante d'éducation



Logo collé sur les portes des référents

Cette équipe ressource est constitué de personnel volontaire et formé.

3) Les ambassadeurs :

Pour l'année 2023-2024, les ambassadeurs sont :

Rayan BACAR LEROUX, 6°1 - Maïly VOLANTE, 6°2 - Ilyes LAINCER, 6°3 - Abdelkrim BENDAHMANE, 5°2 - Tao RICHEZ, 5°1 - Elia CALMETTES, 5°2 - Ashley MORCILLO NARCISSE, 5°2 - Chiraz BEN GATTA LEBER, 5°2 - Karmela MORENO GIRAUD, 5°3 - Julie BOUCHEZ-PRUVOST, 5°3 - Johan CARAYOL, 5°3 - Erika GARCIA, 5°4 - Mathilde THOLLIEZ, 5°4 - Maxime AUSSÉNAC, 3°1 - Rémi TERRANCLE, 3°2 - Maelys BOURNIQUEL, 3°3 - Kym BOUSIN, 3°3 - Kamni SAID ABDOU, 3°3.

Ces élèves sont volontaires ou ont été choisis pour une mesure de réparation.

La formation des ambassadeurs est assurée cette année par l'équipe mobile de sécurité du rectorat de Toulouse. Elle se tiendra le **mardi 6 février de 9h à 16h** avec les élèves ambassadeurs du collège Jean-Louis Etienne.



Annexe 2 : Le guide de formation des ambassadeurs.

4) Les 10 heures de sensibilisation :

10h de vie de classe sont programmées pour améliorer le bien-être des élèves et la cohésion du groupe. L'objectif est de sensibiliser les élèves au harcèlement et à toutes les sortes de discrimination qui existent.

Un bilan de ces heures sera réalisé en fin d'année scolaire.



Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion du 4 juillet 2023.

5) Protocole de traitement des situations :

1) Repérage des situations :

Chaque acteur de la communauté éducative est sensibilisé au harcèlement scolaire. Des grilles d'observation seront présentées en guise d'observables pour identifier au mieux les situations.

Tout personnel qui repère une situation doit le signaler à Mme DUCEN la CPE du collège.



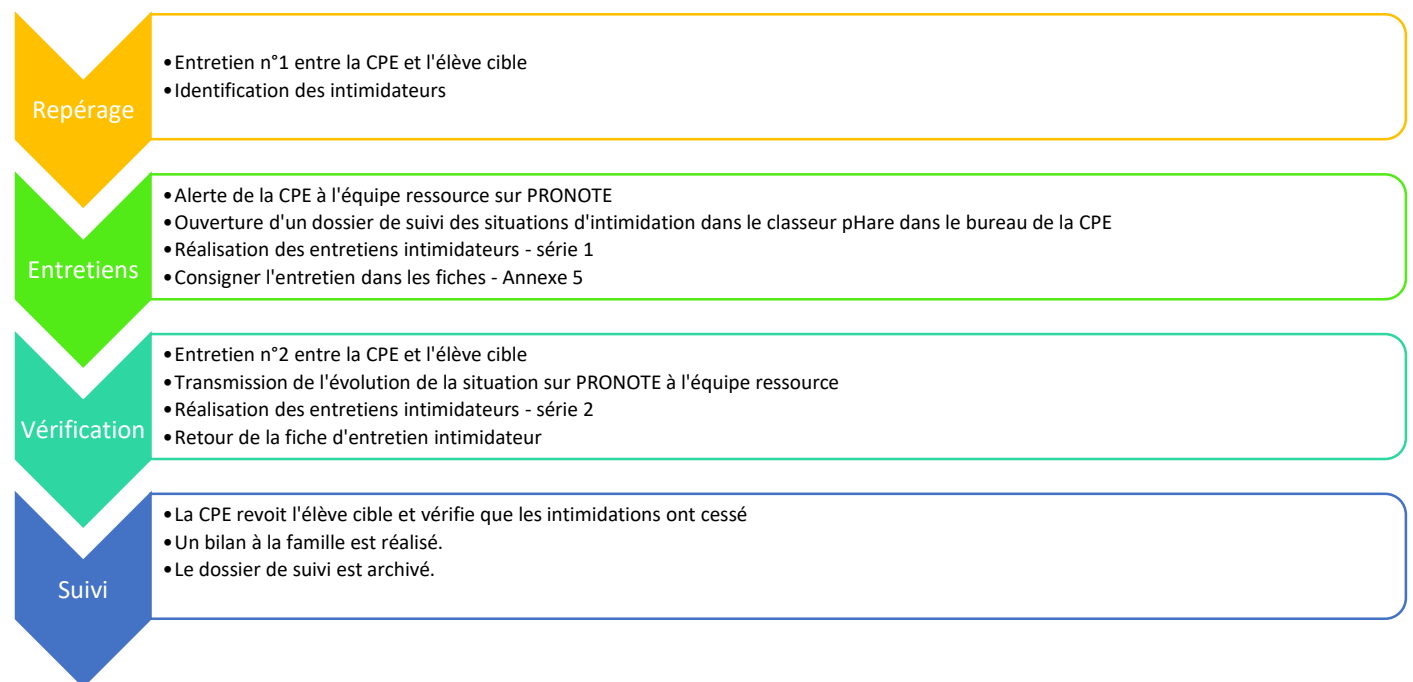
Annexe 4 : Grille des signaux faibles.

2) Traitement des situations d'intimidation : La méthode de préoccupation partagée

Dans cette étape, la victime est désignée comme « l'élève cible » et les harceleurs sont appelés « des intimidateurs ».

Aucune sanction n'est prise dans cette étape du protocole. La méthode est basée sur la préoccupation partagée et l'objectif est que les brimades cessent.

Durée : 2 semaines maximum



Les entretiens avec l'élève cible se feront dans **la salle de la confiance** (ex-foyer des élèves).

Annexe 5 : Mémo pour les entretiens

Annexe 6 : Fiche de suivi des situations

Annexe 7 : Fiche d'entretien intimidateur

